

Conseil Municipal du 4 mai 2023

Présents : Bernadette Doutremepuich ,Marie Crouvisier, Guislaine Delaforge, Isabelle Gruchala, Catherine Hocquette, Jonathan Kusz, Frédéric Louette, Hélène Massa , Christian Nevejans, Emmanuel Thilly, Marthe Tiprez.

Monsieur Nevejans est nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil du 3 avril : Voté à l'unanimité

1. Délibérations :

- **Vente du logement communal :** Conformément à la demande du conseil en date du 3 avril une publicité a été apposée au logement 7 et 7bis rue des fours. Suite à cette publicité 4 propositions d'achat ont été enregistrées : deux pour investissement locatif (113 500€ et 120 000€), une pour un logement privé : Mme Rebier (120 000€)et une pour l'installation d'un gîte Mme Crouvisier et Monsieur Rousseaux (120 000€). Un débat est proposé au conseil : Mme Crouvisier et Mme Rebier(présente au conseil) directement concernées n'assistent pas au débat.
Lors du débat les projets d'investissement locatif sont d'emblée écartés.
Il est décidé de voter à bulletin secret pour le choix entre le logement et l'installation d'un gîte. Dix votes sont exprimés : sept pour le gîte et trois pour le logement privé.
Le logement sera donc vendu à Madame Crouvisier et Monsieur Rousseaux.
- **Recrutement en CDD emploi permanent pour Coin Sylvain :** Le contrat PEC de Sylvain Coin en poste actuellement , n'étant pas renouvelé, il est proposé de l'employer en CDD pour une durée d'un an renouvelable. **Accepté à l'unanimité.**
- **Demande de subvention pour la réhabilitation du monument aux morts :** à l'unanimité le conseil autorise Madame le maire à demander une subvention FARDA pour la réfection du monument aux morts : soit 2816 euros qui représente 20% du budget total de 14083 ,33 euros.

2 . La commission « Jeunesse , culture et sports » se réunira le mardi 16 mai à 18h pour réfléchir aux aménagements de la pâture du Fay et du Bois Poret.

3 Divers :

- ✓ La contribution annuelle à la FECCI ne sera pas reconduite en l'état : trop peu d'élus participent aux formations. Les formations seront toujours possibles mais payées à l'unité.
- ✓ Les travaux du monument aux morts et du massif grand rue seront effectués cet automne.
- ✓ L'inscription aux « Villages fleuris sera reconduite cette année.
- ✓ Comme prévu dans le budget les tables et les chaises de la salle seront remplacées.

La séance est levée à 19h25.